



Dusault.

ANTOINE DUSAULT

ceux qui ont voté pour la majorité présidentielle. Rappel salutaire face à la confusion entre les rôles de chef de l'Etat et de premier ministre qui fait considérer que le président est en dialogue direct avec le peuple, comme si la légitimité démocratique se réduisait à celle que confère l'élection.

Pourquoi risque-t-on, selon vous, de perdre le pluralisme politique ?

Le pluralisme a pour vertu d'incarner la diversité des options politiques, de donner au citoyen la possibilité de choisir entre des offres distinctes et de faire en sorte que les gouvernants soient toujours confrontés à des propositions et à des critiques. Plus l'exercice du pouvoir se veut concentré et réactif dans ses décisions, plus il est tenté de réduire le pluralisme, et donc de délégitimer les oppositions afin de ne pas perdre en efficacité. La consultation, la discussion, la délibération collective peuvent paraître une perte de temps et semer doutes et objections là où prévalaient les certitudes, mais c'est la condition pour que les citoyens participent par leurs représentants à la décision politique. Ainsi, le souhait de réduire le droit d'amendement des membres du Parlement va contre le pluralisme politique. Mais, surtout, la volonté de ramener la palette des options politiques à deux grandes familles, l'une regroupant les progressistes favorables à l'ouverture économique et culturelle ainsi qu'à l'Europe, l'autre rassemblant les groupes politiques attachés aux identités, plus soucieux de protections et surtout plus sceptiques à l'égard de l'Europe, est une tentation dangereuse. Car elle réduit le pluralisme politique à n'être qu'un clivage entre «eux» et «nous». Le choix binaire en politique risque de ne laisser d'autre option aux opposants que l'extrémisme.

Assiste-t-on à la « fin des libertés », titre de votre prochain livre ?

Probablement. En tout cas à la fin de l'idéal de la liberté libérale qui, pour reprendre les formules de Benjamin Constant, consiste en «cette partie de l'existence humaine qui, de nécessité, reste individuelle et indépendante, et qui est de droit hors de toute compétence sociale». Une telle sphère où l'individu est souverain sur ce qui ne concerne que lui-même est en voie de disparition. La loi relative au renseignement de l'automne 2015 était déjà une atteinte à la vie privée, mais plus généralement le rôle que joue l'Etat dans la vie sociale a pour contrepartie de limiter les choix laissés aux individus, dès que ces derniers bénéficient de ses services, et de régler leur comportement. Ces évolutions sont peut-être inévitables, mais je regrette qu'elles n'aient pas fait l'objet d'un débat qui pondère en chaque cas entre les pertes de liberté et les avantages obtenus en matière de sécurité, de justice ou d'égalité.

La société représente aussi une menace pour les libertés. Les grandes entreprises, surtout les Gafa, recueillent les données personnelles et les exploitent, la liberté d'expression est attaquée par des groupes de pression qui s'en prennent aux journaux et à des artistes, et les phénomènes de domination sont loin d'avoir disparu du monde socio-économique. L'Etat reste un recours pour protéger les libertés contre les pressions sociales. Mais, fidèle à l'inspiration du libéralisme, je considère que la mobilisation des individus et l'auto-organisation de la société jouent aussi un rôle majeur pour la défense des libertés.

Comment revivifier l'idée démocratique ?

Les gouvernants autoritaires sont souvent corrompus, et les révélations sur leurs abus finissent par les chasser du pouvoir, du moins tant qu'un minimum de contre-pouvoirs et d'autorités indépendantes restent en place. Je suis donc opposée à toute transformation constitutionnelle qui, pour faciliter l'exercice du pouvoir, limiterait les droits de l'opposition ou affaiblirait les garanties apportées aux citoyens.

L'idée démocratique reste vivante par l'engagement en faveur du pluralisme et une citoyenneté active. Les conditions les plus favorables pour cela sont un ambitieux programme d'éducation qui développe l'esprit critique et offre au plus grand nombre les meilleures possibilités de formation. Et la mise en œuvre d'aides sociales qui rendent les individus, surtout les plus démunis, souverains sur leur destin, sans paternalisme. C'est une alliance de lucidité et d'action, intellectuelle et morale, qui pourra nous éviter de nous retrouver un jour dans le rôle de la chouette de Minerve qui ne prend son vol qu'au crépuscule, et n'entreprend de comprendre qu'après que le pire s'est déjà produit. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
NICOLAS TRUONG

Prochain épisode Steven Pinker
et Robert Muggah

DÉMOCRATIES FATIGUÉES 216 L'idéal de la liberté libérale est menacé par les lois liberticides, qui portent atteinte à la vie privée, tout comme par les Gafa, qui exploitent les données personnelles. Aux citoyens de résister.

Monique Canto-Sperber

« Nous assistons à la fin des libertés »

Entretien

A lors que les libertés individuelles sont remises en question non seulement par les régimes autoritaires, mais également par les démocraties libérales, la philosophe Monique Canto-Sperber analyse les ressorts de cette dérive et les moyens politiques de la contrer.

Pourquoi l'Europe voit-elle se développer en son sein ce qu'il est convenu d'appeler les « démocraties illibérales » ?

Que la démocratie libérale soit contestée en Europe est un paradoxe. Après la fin du communisme, l'Europe a connu un moment d'euphorie démocratique. Elle était alors considérée comme une terre de paix perpétuelle, qui aspirait à une identité post-nationale et où triomphaient les démocraties libérales. Ce qu'est devenue l'Europe aujourd'hui est bien différent. Des régimes hybrides se sont mis en place (Hongrie, Pologne), qui sont des régimes démocratiques, car ils recourent à l'élection et permettent la concurrence des partis, mais dans lesquels les institutions libérales sont peu à peu privées de sens.

Surtout, des mouvements populistes, parfois très puissants, existent un peu partout en Europe, qui exploitent la peur ressentie par une partie de la population de voir disparaître son identité culturelle et nationale sous l'effet d'une immigration massive et du multiculturalisme. Ces mouvements ont en commun de prétendre exprimer ce que veut le peuple, c'est-à-dire ces classes moyennes et populaires en colère qui se sentent appauvries et qui, craignant de se retrouver sans protection dans une économie ouverte, s'en prennent aux élites et au « système ». Ils ne sont pas hostiles par principe à l'Union européenne, mais lui reprochent d'être laxiste à l'égard de l'immigration, d'imposer un modèle économique unique et de se révéler incapable de répondre aux difficultés des gens. Les déclarations récentes du gouvernement hongrois sont sur ce point significatives, l'engagement européen n'est pas lié selon lui au fait que l'Europe décide des identités nationales ou de la composition de sa population.

Ces fragilités de l'idéal démocratique européen existaient bien avant la crise des réfugiés de 2015 (n'oublions pas que près d'un cinquième des députés européens appartiennent déjà à des partis d'extrême droite), mais elles ont été amplifiées, avec des conséquences dans de nombreux pays européens, comme en témoigne la montée en puissance de ce courant extrême en Allemagne, en Autriche et en Italie.

Peut-on parler d'une fatigue démocratique en Occident ?

Il s'agit plus d'une fatigue à l'égard de la liberté qu'à l'égard de la démocratie, car ce sont les idéaux libéraux qui sont le plus affectés. La téléologie providentialiste de la liberté démocratique que la modernité portait s'achève, et on ne peut plus croire que les démocraties libérales sont sans rivales en Europe. Les institutions de la liberté n'ont rien de naturel, elles ne restent vivantes que si l'on se bat pour elles. Or, des mutations récentes ont mis en pleine lumière les difficultés qu'il y a à faire vivre pareil idéal dans le monde d'aujourd'hui. D'abord, les ambitions démocratiques ne vont pas toujours de pair avec la défense de la liberté ou les droits des minorités. Ensuite, les Etats interviennent de plus en plus dans la vie sociale pour redistribuer les richesses ou mettre en œuvre des politiques économiques, ce qui n'avait pas du tout été envisagé dans la conception d'origine de la démocratie libérale, qui était, à l'inverse, très attachée à la limitation du pouvoir d'Etat. Enfin, la complexité des sociétés fait que la participation politique des citoyens y est réduite. Les peuples veulent voir leurs problèmes résolus, les gouvernants se réclament de cette volonté pour justifier un exercice du pouvoir de plus en plus concentré. Or, les institutions libérales reposent sur des contre-pouvoirs, des autorités indépendantes et un système de normes qui tendent à démultiplier le pouvoir. J'ajouterai que notre culture « horizontale » affecte aussi la réalité politique : y prévaut la communication instantanée, tandis que la pratique libérale exigerait plutôt des médiations et des arbitrages. Ce n'est donc pas simplement sous la pression de facteurs extérieurs que la démocratie libérale s'affaiblit, mais aussi

parce que, faute de renouvellement interne, elle tend à paraître moins adaptée à notre monde que d'autres formes de régime.

La France d'Emmanuel Macron échappet-elle à cette dérive ?

Il faut beaucoup d'énergie à un gouvernement pour aller contre le courant et préserver de manière volontariste l'esprit des institutions libérales, surtout lorsque ce gouvernement a la faveur de l'opinion éclairée, qu'il est résolu à agir. Renforcer les droits de l'opposition, reconnaître la légitimité des points de vue opposés, même si pour finir une décision unique doit s'imposer, s'assurer que les citoyens sont bien représentés, et pas seulement gouvernés, et qu'ils participent à la vie politique exige un véritable engagement. Or le type de pouvoir qui s'instaure ici semble aller dans une direction opposée. Ainsi le projet de doubler la taille des circonscriptions électorales risque d'affaiblir la représentation des citoyens et laisse redouter que les députés du parti majoritaire ne soient des mandataires du pouvoir plutôt que des représentants du peuple. On constate une emprise du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif. La volonté qu'a eue le Parlement de se doter de pouvoirs d'enquête sur les attributions d'Alexandre Benalla et la relative impunité dont il bénéficiait du fait de sa proximité avec M. Macron marque un infléchissement. C'est une manière de rappeler que le Parlement représente tous les électeurs et pas seulement

**« PLUS L'EXERCICE
DU POUVOIR SE VEUT
CONCENTRÉ ET RÉACTIF DANS
SES DÉCISIONS, PLUS IL EST
TENTÉ DE RÉDUIRE LE
PLURALISME, DONC DE
DÉLÉGITIMER LES
OPPOSITIONS AFIN DE NE PAS
PERDRE EN EFFICACITÉ »**

Monique Canto-Sperber est directrice de recherche au CNRS, philosophe et écrivain, spécialiste de l'Antiquité classique et de la pensée morale et politique contemporaine. Elle a dirigé l'École normale supérieure, a été présidente de l'initiative d'excellence Paris Sciences et Lettres, et vice-présidente du Comité national d'éthique. Elle a notamment publié « L'Oligarchie de l'excellence. Les meilleures études pour le plus grand nombre » (PUF, 2017), et publiera, en janvier 2019, chez Robert Laffont, « La Fin des libertés ».